

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/CUB/SG/DAG/SD MGP/SPMP/CIPM/2022 DU 06 OCTOBRE 2022 POUR LES TRAVAUX D'IMPLANTATION DES PANNEAUX DIRECTIONNELS DANS LA VILLE DE BAFOUSSAM {PROCEDURE D'URGENCE}

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget 2022 de la Communauté Urbaine de Bafoussam, le Maire de la ville de Bafoussam lance, un avis d'appel d'offres national ouvert pour le compte de ladite Communauté Urbaine pour les travaux d'implantation des panneaux directionnels dans la ville de Bafoussam.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet de la présente consultation consistent en l'exécution des tâches définies ci- près :

- > Panneaux métalliques, supports, visserie et accessoires pour la signalisation directionnelle.
- > Les panneaux sont de type D, Da, De, Dp, Dv, E, EB, et de classes de rétro réflexion 1 et 2.
- > Les panneaux et les supports sont de toutes les dimensions normalisées
- > Réalisation des plans d'exécution des panneaux
- > Réalisation de massif de fondation, pose des supports, et pose des panneaux

3.Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 29362 921 (vingt neuf millions trois centsoixante deux mille neufcent vingt un) francs CFA.TTC.

4.Allotissement

Les travaux ne feront l'objet d'aucun allotissement.

5.Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais installées au Cameroun.

6.Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par les fonds propres de la Communauté Urbaine de Bafoussam de l'exercice 2022 et suivant.

7.Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bafoussam (situé à proximité de la Direction des Affaires Générales de ladite Communauté Urbaine) dès publication du présent avis TEL : 6 98 64 42 86).

8.Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bafoussam (TEL : 6 99 89 27 99) situé à proximité de la Direction des Affaires Générales de ladite Communauté Urbaine) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Bafoussam.

9.Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bafoussam TEL : 6

9864 4286, au plus tard le 27 octobre 2022 à 10H00 et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°08/AONO/CUB/SG/DAG/SDMGP/SPMP/CIPM/2022 DU 06 OCTOBRE 2022
POUR LES TRAVAUX D'IMPUNTATION DES PANNEAUX DIRECTIONNELS DANS
LA VILLE DE BAFOUSSAM (PROCEDURE D'URGENCE)**

Financement ; Budget Communauté Urbaine de Bafoussam

An'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant égal à cinq cent quatre vingt sept mille deux cent soixante (587260) francs CFA établie par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre des Finances et dont la liste se trouve en annexe du présent DAO (pièce N° 14) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont

la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

La quittance de versement des frais de DAO s'obtient à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Bafoussam.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis (pièces administratives, des offres techniques et des offres financières) se fera en un seul temps le 27 octobre 2022 à 11H00 par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Bafoussam dans la salle des actes de ladite Communauté Urbaine sise dans son enceinte.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont ceux relatifs aux conditions à remplir pour être admis à l'évaluation technique. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres,
- Etre dans la liste des entreprises suspendues par le MINMAP (Art. 92 a.09 du CMP)
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Absence d'une pièce administrative au delà des 48 heures ouvrables données par la CiPM après la session d'ouverture des offres;
- Certification des pièces préalablement certifiées,
- Le non-respect d'au moins 70% (soixante dix pourcent) des critères dits essentiels, soit 19 OUI sur 27
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ainsi que de son sous-détail,

2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés

pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre Indicatif sur :

- Présentation de l'offre;
- Références de l'entreprise ;
- Qualité du personnel ;
- Moyens matériels et logistiques;
- Organisation, méthodologie et planning;
- Capacité financière

15. Attribution

L'attribution sera faite au profit du soumissionnaire ayant obtenu le meilleur score à l'analyse technique (au moins 70% de « OUI » qui correspond à 19 OUI sur 27) et ayant l'offre financière la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 (quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires et les plans détaillés de la signalisation directionnelle de la ville de Bafoussam peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés Publics (TEL : 6 98 6442 86) et à la Direction des Services Techniques et de l'Aménagement de la Communauté Urbaine de Bafoussam (DSTA) : (TEL : 6 75 91 16 09) de la Communauté Urbaine de Bafoussam.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

BAFOUSSAM Le 06-10-2022

Le MAIRE

TAFAM Roger